ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

Candidat du Centre Démocrate



Paul COSTE-FLORET

Président du Groupe Viticole de l'Assemblée Nationale
Maire de Lodève
Ancien Ministre
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Montpellier
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 avec palme
Médaille de la Résistance française
Propriétaire viticulteur à Popian

Remplaçant éventuel : **Joseph AUSSEL**

Docteur en Droit
Ancien sénateur de l'Hérault
Conseiller municipal de St-André-de-Sangonis
Croix de guerre 1939-1945
Propriétaire viticulteur à St-André-de-Sangonis

Electrices, Electeurs,

Le Centre Démocrate, fort des 4 millions de suffrages recueillis par Jean Lecanuet à l'élection présidentielle, fort de plus de 200.000 adhérents venus notamment des milieux indépendants, démocrates chrétiens, radicaux, et non engagés vous propose en politique intérieure de :

MAINTENIR LES INSTITUTIONS ET CHANGER LA POLITIQUE

Maintenir les institutions pour assurer le maintien d'une indispensable stabilité politique.

Changer la politique pour remplacer l'immobilisme et la stagnation d'aujourd'hui par une politique de progrès social et d'expansion économique.

Le Centre Démocrate vous propose en politique étrangère :

De construire l'Europe pour assurer face aux Etats-Unis d'Amérique et à la Russie soviétique **l'indépendance de la France.**

Le Centre Démocrate vous propose :

La réconciliation des Français et l'unité nationale
par l'amnistie totale et l'indemnisation des rapatriés dont Paul Coste-Floret a été par la plume, par la parole et par les votes le plus ardent défenseur.

Le Centre Démocrate vous propose :

La défense de la viticulture méridionale par la garantie d'un prix social du vin et la mise en œuvre des propositions de loi déposées par Paul Coste-Floret sur le sujet.

Pour ce programme, jugez-nous à nos actes —Paul Coste-Floret dit dans ses réunions électorales, comment au cours de cette législature, il est intervenu **PLUS DE CENT FOIS** à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre les grands intérêts nationaux et régionaux, vos intérêts.

Dans le cadre légal trop restreint de cette circulaire nous donnons ses interventions au cours des cinq dernières sessions de la législature :

Session octobre 1964 :

30 octobre 1964 : Amnistie
5 novembre 1964 : Budget de l'Agriculture et interpellation sur la politique viticole.
2 décembre 1964 : Explication du vote du groupe du Centre Démocratique contre la force de frappe (force de dissuasion nationale)
15 décembre : Reclassement des fonctionnaires rapatriés d'Algérie
16 décembre : Rapporte et fait voter a l'unanimite sa proposition de loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité
17 décembre : Amnistie

Session avril 1965

9 avril : Port autonome de Sète
27-28 avril : Statut des fonctionnaires
13 mai : Sociétés d'investissements
1er juin : Réforme des sociétés anonymes
10 juin : Statut des fonctionnaires
26-29 juin : Dépose 11 amendements et intervient longuement sur la réforme des régimes matrimoniaux.

Session octobre 1965.

2 octobre : Droits du parlement et contrôle du gouvernement.
5 octobre : Indemnisation des rapatriés d'Algérie.
28 octobre : Budget de l'Agriculture et interpellation sur la politique viticole.
10 novembre : Situation de la gendarmerie — Accord sur les hydro-carbures

Session avril 1966.

21 avril : Amnistie
18 mai : Situation de l'économie française
26 mai : Amnistie
2 juin : Rapport sur le projet de loi des antennes de télévision où il met 4 fois le gouvernement en minorité.
3 juin : Amnistie
21 juin : Code de procédure pénale : Problème de la garde à vue et de la liberté individuelle.
22 juin : interpellation sur la politique viticole.
24 juin : Protection juridique et indemnisation des rapatriés — Antennes de télévision.

Session octobre 1966, la dernière de la législature

26 octobre : interpellation sur la politique viticole.
2 décembre : problème du référendum de Djibouti.
15 décembre : réforme de la Cour de cassation.
21 décembre : Indemnisation des rapatriés — Le même 21 décembre, l'Assemblée Nationale se sépare définitivement.

Electrices, Electeurs,

Vous le voyez, Paul Coste-Floret, à qui depuis 22 ans, vous maintenez une confiance ininterrompue, qui constitue sa fierté et son honneur, remplit à fond le mandat que vous lui avez confié.

Il est intervenu à la Tribune dans tous les grands débats d'intérêt national, dans tous ceux qui intéressent notre département, dans toutes les discussions juridiques.

Pour LA PAIX du monde,

Pour la Construction de l'EUROPE UNIE,

Pour la prospérité de la FRANCE ET DES FRANÇAIS,

pour la recherche d'un progrès social toujours plus poussé et pour l'expansion économique,

Pour un statut viticole amenant la PROSPERITE DE LA VITICULTURE MERIDIONALE,

Pour le DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER, Capitale intellectuelle de notre région,

Pour la DEFENSE DE NOS INDUSTRIES, notamment de nos MINES et de notre BONNETERIE,

Tous aux urnes le 5 Mars pour Paul COSTE-FLORET remplaçant éventuel Joseph AUSSEL

Vu : les Candidats.

Montpellier. — Imp. L'ABEILLE.